

À quoi sert Agir Dans Mon Quartier ?

Dans le cadre du Contrat de Ville de Toulouse Métropole, la Mairie de Toulouse, la CAF de la Haute-Garonne et la Préfecture ont créé «Agir dans mon quartier» qui a pour objectifs de :

- favoriser les prises d'initiatives d'habitants ou de groupes d'habitants,
- promouvoir les capacités individuelles et collectives à s'organiser,
- monter des projets, argumenter... et partager des responsabilités,
- prendre des décisions collectives de manière démocratique.

Il n'est pas destiné aux associations déjà subventionnées(*).

Il permet de soutenir des projets d'habitants de faible coût, pour lesquels les circuits habituels de financement ne sont pas adaptés.

A l'échelle de la Ville, une charte et un comité de pilotage définissent un cadre commun.

A l'échelle du quartier, un comité de gestion composé d'habitants du quartier appuie le financement du projet. Tout habitant peut y participer.

Procédure de présentation et de gestion des projets : tout habitant ou groupe d'habitants des quartiers ciblés, peut prendre l'initiative de présenter un projet :

- 1- Retirer un dossier au Centre Social, au Pôle territoires Contrat de Ville ou auprès du délégué du Préfet. Il peut être complété par le(s) porteur(s) du projet seul(s) ou avec l'aide technique d'une association ou institution de son choix.
- 2- Dépôt du dossier complété au Centre Social de votre quartier (lieux de rencontre des comités gestion). La date de présentation du projet sera affichée au Centre Social et en différents lieux du quartier.
- 3- Présentation du projet. Le(s) porteur(s) devra(ont) le présenter en personne au Comité de Gestion lors de la séance d'examen. En cas d'autofinancement, son origine devra être précisée. Aucune action déjà commencée ou réalisée ne pourra être financée.

Délais :

- Le dépôt du dossier doit avoir lieu dans les délais fixés par le Comité de Gestion.
- La décision est annoncée dès la fin du comité. Elle donne lieu à un procès verbal qui déclenche le paiement du fonds.
- En cas de décision positive, la somme accordée est attribuée au plus tard dans les 72h (hors week-end et jours fériés), contre un reçu établi au nom du porteur de projet,
- Le porteur s'engage à rendre compte de l'utilisation effective de la somme qui lui est confiée (factures, tickets de caisse) et/ou sous forme de paiement direct à un prestataire.
- En cas d'abandon partiel ou total du projet, de solde positif, après versement, le porteur s'engage à restituer la somme totale ou partielle au gestionnaire, à savoir le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse.
- Un bilan financier du projet doit être remis au comité de gestion dans les 3 mois après sa réalisation. Ces bilans doivent être présentés par le(s) porteur(s) du projet.
- L'absence de justificatifs de dépenses et de bilan par le(s) porteur(s) entraîne(nt) l'inéligibilité d'un futur projet.

Dès que votre projet est validé, veuillez vous adresser à Monsieur le Régisseur,
CCAS de Toulouse,
2 bis rue de Belfort, 1er étage : 05 61 58 85 95



Année : _____

Quartiers : Empalot

Bagatelle - La Faourette - Papus - Tabar - Bordelongue

Arènes - Cépière - Beauregard

Soupetard - La Gloire

Maraîchers - Bréguet Lécrivain

Reynerie - Mirail Université

Bellefontaine - Lafourguette

Les Izards - La Vache

Négrenays - Bourbaki

Sept Deniers - Cité Madrid

Demande d'aide financière

Pour vous aider à monter votre projet, les équipes du Pôle territoires Contrat de Ville, les Centres Sociaux, les délégués du Préfet, sont à votre disposition.

Contacts :

▶ Empalot : Centre Social : 05 34 31 94 42, Pôle territoires Contrat de Ville : 05 31 22 91 51,

Déléguée du Préfet : 06 11 62 38 32.

▶ Bagatelle/La Faourette/Papus/Tabar/Bordelongue : Centre Social : 05 67 77 44 42, Pôle territoires Contrat de Ville : 05 36 25 25 76, Déléguée du Préfet : 06 31 87 48 38.

▶ Arènes / Cépière - Beauregard : Centre Social Polygone - ASSQOT : 05 61 16 11 72, Pôle territoires Contrat de Ville : 05 36 25 25 76, Déléguée du Préfet : 06 31 87 43 16.

▶ Bellefontaine : Centre Social Bellefontaine : 05 34 46 85 51, Pôle territoires Contrat de Ville : 05 31 22 93 20, Déléguée du Préfet : 06 31 87 45 54.

▶ Reynerie : Centre Social Reynerie : 05 34 60 83 70, Pôle territoires Contrat de Ville : 05 31 22 93 20, Déléguée du Préfet : 06 84 63 66 85.

▶ Izards - La Vache : Centre Social Izards : 05 67 04 14 80, Pôle territoires Contrat de Ville : 05 36 25 21 75, Déléguée du Préfet : 06 31 87 43 16.

▶ Sept Deniers - Cité Madrid : Centre Social Alliances et cultures : 05 61 57 14 71, Pôle territoires Contrat de Ville : 05 36 25 21 75.

▶ Soupetard - La Gloire : Centre Social Jolimont : 05 31 22 95 15, Pôle territoires Contrat de Ville : 05 31 22 91 51, Déléguée du Préfet : 06 31 87 43 16.

▶ Maraîchers - Bréguet Lécrivain : Maison de quartier de Ranguel - Centre social : 05 61 25 49 26, Pôle territoires Contrat de ville : 05 31 22 91 51, Déléguée du Préfet : 06 31 87 43 16.

Qui sont les habitants qui organisent l'action ?

Noms et prénoms des habitants porteurs	Adresse et numéro de téléphone
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Si vous êtes une association d'habitants du quartier (non subventionnée*) :

- Nom de l'association :

- Adresse :

- Téléphone :

- Mail :

- Responsable(s) :

* Voir page 4

Si vous êtes accompagnés par une association :

- Nom de l'association :

- Adresse :

- Téléphone :

- Mail :

- Responsable(s) :

Est-ce que votre action a un nom ?

Oui Non Si oui, lequel : _____

Décrivez votre action : _____

Pourquoi organisez-vous cette action ?

Ex : pour informer et sensibiliser, pour favoriser la solidarité, l'entraide, pour faire découvrir une activité, pour améliorer les rapports entre habitants, pour améliorer le cadre de vie, pour animer le quartier...

Qu'est-ce qui vous a donné l'idée, l'envie de réaliser cette action ?

Quels résultats en attendez-vous sur le quartier et ses habitants ?

Pour qui réalisez-vous cette action ?

Ex : les voisins de votre immeuble, les jeunes de moins de 15 ans, les adultes de votre secteur, les habitants du quartier, des enfants de 4 à 8 ans, tout public, les personnes âgées,...

Combien de personnes seraient concernées (estimation) ?

Comment allez-vous organiser votre action ?

Date(s) : _____ Durée : _____

Lieu : _____

Description de l'action :

Si vous avez un programme (de la journée, fête, sortie...) joignez-le à votre demande.

Qui s'associe à votre action ? (groupes d'habitants, associations, autres organisations) ?

Comment allez-vous faire connaître votre action aux habitants de votre secteur ou de votre quartier ?

(rencontres, réunions, presses, invitations, porte à porte, radio, TV locale, tracts, affichettes...)

Budget et financement de votre action

Combien coûtera votre action ? (il faut absolument joindre les devis correspondants) :

DÉPENSES : INTITULÉ DE CHAQUE DÉPENSE ENVISAGÉE	MONTANT TTC
	€
	€
	€
	€

Total des dépenses prévues _____ €

RECETTES	MONTANT TTC
Votre demande «Agir dans mon quartier» (800 € max)	€
Votre participation éventuelle	€
Autres subventions (ex. : Département, OPHLM, Association...)	€

Total des recettes prévues _____ €

N'oubliez pas de dater et signer votre demande (plusieurs signatures possibles)

Fait à Toulouse le _____

Signature(s)

Si votre action est validée :

--> Vous devrez remplir une «fiche - bilan» afin d'expliquer comment l'action aura été réalisée. Vous devrez joindre les justificatifs correspondants (factures, tickets de caisse, etc.).

--> Vous vous engagez à participer à au moins un Comité de Gestion dans les six mois suivants : il ne s'agira pas d'y présenter un projet d'action mais de faire partie du jury et de participer aux débats.

Ne pas remplir

Avis du Comité de gestion du :

Commentaires :

Accepté

Refusé

Réorienté

Reporté

Noms :

Signature(s)

Liaison paiement				Nom du référent
------------------	--	--	--	-----------------